

VARIATIONS DE 07 À 74

N°36 Journal de la Régionale APMEP de Grenoble - Octobre 2008

EDITO

Allez dans les salles des professeurs, écoutez les conversations et constatez l'évidence : les professeurs de mathématiques sont inquiets.

Peut-être craignent-ils la redéfinition de leur service ? Oui, bien sûr un peu, mais passer du temps dans leur établissement, ils connaissent déjà et il y a bien longtemps que leur métier ne consiste pas seulement à dispenser des cours et à corriger des copies ! Non, leur inquiétude est davantage relative à l'enseignement qu'ils auront à assurer.

La réforme annoncée doit être très vite mise en place. Où sont passées les consultations promises ? Des temps de réflexion nécessaires à un changement profond du système sont-ils prévus ? De périodes de transition entre ancien et nouveau lycée, de périodes d'expérimentation, il n'est absolument pas question. Mais il est urgent de se presser car « cela n'est plus tenable ... », créons un lycée où les autres filières ne soient pas « écrasées par la filière scientifique ». Comment les enseignants de mathématiques pourraient-ils ne pas se sentir visés par de tels propos ?

Et cette urgence met les professeurs dans une situation d'inquiétude bien normale : la teneur de l'enseignement qu'ils donneront dans un an n'est pas définie.

Quelques bribes sur les nouvelles secondes ont été dévoilées par les médias et ce n'est pas pour rassurer quand nous lisons : « enseignements fondamentaux, enseignements d'exploration et activités d'accompagnement », avec 65% d'enseignements fondamentaux, dont les mathématiques, et 975 heures par an, le tout réparti en 11 modules semestriels de 3h. Les enseignements « exploratoires » eux ne sont pas définis. Ouf ! Les mathématiques n'en font pas partie, mais les sciences physiques et de la vie, elles, ont moins de chance !

Et pour la suite de la scolarité, en première et terminale, des « bruits de couloirs » murmurent que les mathématiques ne seraient plus dans les enseignements fondamentaux....L'idée générale pour ces classes est donnée par : « le lycéen pourrait construire son parcours en choisissant ses modules de spécialisation... »

Le professeur de mathématiques a bien compris que, s'il veut que cette usine à gaz tourne, il va falloir qu'il participe à l'organisation, dans l'urgence et sans savoir où il va.

Faites confiance, me direz-vous ! Comment faire confiance à un gouvernement qui a déjà prévu de supprimer la formation par alternance des enseignants, pour des raisons économiques ? Comment croire à une réforme qui privilégie l'élève quand, comme dans l'académie de Grenoble, on a supprimé les aides individualisées dans le seul but de diminuer le nombre d'enseignants ? Que peut-on espérer quand nos dirigeants n'ont pour loi que réduire les budgets de l'Education Nationale ?

Non, les professeurs de mathématiques ne peuvent pas être rassurés !

Le comité régional

Sommaire

Page 1 : Edito

Vie de l'association

Page 2 : En cette rentrée...dans nos établissements

Commentaires journalistiques

Page 3 : Que va devenir l'IUFM
J'ai lu...

Page 4 : Hommage à Raymond Heller

VIE de l'ASSOCIATION

Journées Nationales : C'est tout proche. Nous serons nombreux de la régionale de Grenoble à participer aux Journées Nationales à La Rochelle du 25 au 27 octobre 2008.

Le traditionnel repas aura lieu samedi 25 octobre.

Journée Régionale de Grenoble : Notez bien la date : elle se tiendra mercredi 18 mars 2009 à l'IUFM de Grenoble.

Le CCSTI (**Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle**) de Grenoble présente de novembre 2008 à mars 2009 dans ses locaux (La Casemate, 2 place St Laurent à Grenoble) l'exposition "La population mondiale...et moi ?" que Gilles Pison a conçue avec la Cité des Sciences à Paris.

Ceux qui étaient présents à la journée régionale du 7 mars 2007 se souviennent de G. Pison et de sa brillante conférence sur "La mathématique du renouvellement des populations". L'exposition du CCSTI intéressera tous ceux qui voudraient faire travailler leurs élèves sur ce thème à la fois concret et porteur.

Le CCSTI propose des visites commentées pour les scolaires : voir www.ccsti-grenoble.org

En cette rentrée, suite aux suppressions de postes, des heures d'AI et autres dispositifs d'aide, quelle est la situation sur le terrain dans l'Académie ? Et quel effet sur les effectifs en collège ? Un petit tour d'horizon et les retours de collègues dans une dizaine de lycées et autant de collèges montrent une certaine diversité.

Dans les lycées, en ce qui concerne l'AI, souvent l'épreuve de force l'a emporté :

- beaucoup de collègues ont fait bloc et refusé les HSE ;
- dans quelques établissements on constate des mesures d'incitation voire d'intimidation : inscription d'office de l'heure d'AI à l'emploi du temps malgré le refus, réception individuelle de chaque professeur par le proviseur...

Mais on relève aussi des situations intermédiaires :

- dans un même établissement, certains professeurs assurent l'AI, d'autres pas ;
- d'autres ont obtenu d'affecter ces HSE à d'autres projets.

Notons que certains proviseurs ont intégré l'heure d'AI dans le service en la rémunérant à 71% pour que cela corresponde à 25 heures payées dans l'année...

Il y a aussi des problèmes de compatibilité avec les horaires réglementaires des stagiaires IUFM, qui de fait sont parfois dispensés d'AI et parfois l'ont en heure-poste !

Dans les cas de défaillance d'un enseignant, l'administration a fait appel à des professeurs d'autres classes, à des extérieurs ou à des contractuels.

Bref, une belle cacophonie ! Et une situation peu lisible notamment pour les élèves et les parents.

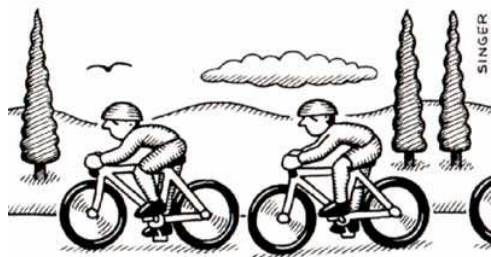
Dans les collèges, il semble qu'un horaire de 3,5 heures hebdomadaires redevienne la « norme » dans le cycle central 5^{ème} – 4^{ème}, alors que beaucoup d'établissements l'avaient ramené à 4h les années précédentes, notamment en 4^{ème}.

Lorsque les 4h en 4^{ème} sont maintenues, c'est parfois au détriment des groupes de langues ou du soutien ; les dispositifs d'aide, de soutien, de PPRE sont en HSE ou en heures-poste selon les établissements, assurés par les professeurs ou par des contractuels.

Les quelques retours que nous avons eus sur les effectifs en collège font état de classes assez chargées en 6^{ème} et 4^{ème} (26 à 29 élèves par classe), sans pouvoir généraliser.

Commentaires journalistiques

Entendu à la télévision



Lors de l'étape Roanne Montluçon du Tour de France 2008, deux Français sont seuls en tête à quelques kilomètres de l'arrivée ; l'un des deux a les faveurs des pronostics des commentateurs, car il est plus rapide au sprint. A la question de savoir comment ce coureur doit conduire sa fin de course, un ancien cycliste professionnel répond : « l'équation est simple : il a une chance sur deux ».

Entendu à la radio

Le jour des débuts du LHC au CERN de Genève, la journaliste de France Inter l'a décrit comme une machine « diabolique » située à 100m sous terre ! Eh oui ! La science fait peur !

Entendu à la radio le 8 octobre 2008

« Pour l'achat d'une voiture neuve, le fabricant d'automobile XYZ vous offre 40 000 km d'essence ».

Renseignements pris sur internet :

Pour l'achat d'un modèle C, 30 000 km sont offerts, sous forme d'une réduction de 1 900 €.

Pour l'achat d'un modèle D, 40 000 km sont offerts, sous forme d'une réduction de 2 800 €.

Pour l'achat d'un modèle E, 50 000 km sont offerts, sous forme d'une réduction de 4 000 €.

1) La publicité faite à la radio est-elle mensongère ?

2) Pour chaque modèle, la réduction correspond à quelle consommation aux 100 km ? (le prix du litre d'essence est environ 1,35 €).

Où en sommes-nous depuis l'annonce par le Président de la République du 2 juin 2008 de la réforme de la formation de maîtres ? Comme chacun le sait, les étudiants désirant devenir enseignants seront formés par des Masters Universitaires et passeront un concours durant l'année de Master 2. Ensuite, un compagnonnage pendant leur première année d'enseignement complètera leur formation.

La préparation de ces changements est en route. Une nouvelle maquette des CAPES et CRPE devrait sortir et guider les nouveaux Masters.

Des groupes de travail, comprenant Universitaires de Grenoble et formateurs de l'IUFM, recherchent quel pourrait être le contenu des nouvelles formations.

La tâche n'est pas aisée.

- Quelles maquettes et quels contenus pour ces Masters ?

La commande du gouvernement est de monter des Masters qui préparent aux concours d'enseignements, mais pas seulement. Ils doivent être plus larges, de manière à permettre aux titulaires d'un Master qui ne seraient pas admis au CAPES ou CRPE de trouver un emploi. En faisant la mauvaise langue, je dirais : les Masters ne doivent pas trop bien préparer au concours !!

- Quelles Universités vont préparer à ces concours ?

Pour les CAPES, il semble clair, que les Universités vont monter des Masters d'enseignement dans les disciplines qui sont déjà enseignées dans l'Université. Pour les concours de CRPE, toute Université peut monter un Master préparant à ce concours. Nous avons déjà eu vent à Grenoble de plusieurs disciplines d'une même université qui ont formé des groupes parallèles réfléchissant à un Master pour préparer au concours de PE.

Combien y aura-t-il de Master d'enseignement sur Grenoble ?

- Comment faire la transition entre ancienne et nouvelle formation ?

Cette année, des concours de CRPE et de CAPES vont avoir lieu. Les étudiants qui ne seront pas reçus aux concours, vont devoir entrer en Master pour repasser les concours. Vont-ils être admis en Master 1 ou en Master 2 ? L'IUFM et les Universités préparent un dispositif permettant de valider les acquis des années de PE1 ou PLC1 pour que les étudiants qui ont sérieusement travaillé, puissent repasser leur concours en 2009-2010. Cela signifie que les Masters 2 doivent être opérationnels à la rentrée 2009, et cela sans que les Masters 1 correspondants aient été suivis par qui que ce soit.

Les reçus aux concours 2009, eux, auront le choix entre faire un stage de PLC2, PE2, comme par le passé, ou entrer dans un Master 2 d'enseignement.

Des commissions se réunissent donc pour préparer cette transition. A Grenoble, la commission chargée de la transition des PE1 rencontre beaucoup de difficultés. Comment valider pour un Master les acquis en mathématiques d'un étudiant en PE1 quand la formation consiste en un cours de niveau troisième avec une base de didactique ? La polyvalence des étudiants préparant le concours du CRPE est difficile à reconnaître sous forme de crédits ETCS.

- Et les formateurs ?

Une question, qui ne sort pas beaucoup des couloirs de l'IUFM : Que vont devenir les actuels formateurs de l'IUFM, professeurs certifiés ou agrégés dans cette forêt de Masters ? Personne n'en parle et pourtant, dès l'an prochain, il n'y aura plus d'étudiants dans les IUFM, seuls les stagiaires seront là. Ces collègues ont-ils une place dans les Masters ? Lesquels ? Que vont-t-il y enseigner ? Avec quel statut ?

Geneviève Martiel

« J'ai lu ... La bosse des math de Stanislas Dehaene » par Benoît Le Brun

C'est un livre intéressant bien qu'assez souvent ardu. J'avoue avoir décroché sur la fin dans les explications trop techniques concernant le fonctionnement du cerveau. Néanmoins, plusieurs passages méritent la lecture du livre. Le début de l'ouvrage porte sur notre connaissance de la notion de quantité dès le plus jeune âge. D'après plusieurs expériences, un bébé serait capable de distinguer un et deux ! Ensuite, l'auteur s'arrête sur nos difficultés et capacités en mathématiques et sur le fonctionnement du cerveau relativement aux mathématiques. Deux points ont retenu mon attention.

Le premier concerne le langage des nombres. Il montre que notre façon de nommer les nombres par rapport à d'autres civilisations pour lesquelles la nomenclature est beaucoup plus systématique, retarde sensiblement notre apprentissage des mathématiques. Le deuxième point est une tentative d'explication de notre difficulté à retenir les tables d'addition et de multiplication. Sans excuser les élèves, l'explication de l'auteur est séduisante. Il fait le rapprochement entre les tables de multiplications et un carnet d'adresse contenant les informations suivantes :



adresses personnelles

Charles David habite rue Guillaume
Charles Guillaume habite rue Albert Zoé
Guillaume Etienne habite rue Albert Bertrand

adresses professionnelles

Charles David travaille rue Albert-Bertrand
Charles Guillaume travaille rue Bertrand Albert
Guillaume Etienne travaille rue Charles Etienne

(En remplaçant habite par + et travaille par x, et toujours le même nom par un même nombre, on a les tables d'addition et de multiplication).

Une tentative de preuve est qu'un élève donne souvent comme mauvaise réponse à une multiplication un résultat qui se trouve dans une des tables. Il est vrai qu'on entend rarement $7 \times 8 = 57$ mais plutôt 54 ou 48. Mais bon, il n'y a pas de remède....

Bref, un livre intéressant mais à lire à tête reposée en milieu de période de vacances.

Hommage à Raymond HELLER par Eric Lafosse

Aux journées de Clermont-Ferrand, dans le restaurant où se déroulait le repas de la Régionale, en plein milieu du repas éclata un grand cri : « Au voleur ! ». Tout le monde s'est arrêté, pétrifié, se demandant ce qui valait ce scandale. Puis les cris ont continué : « Au voleur ! A l'assassin ! Justice ! Juste ciel ! » et nous avons vu débarquer notre collègue retraité (j'ignorais alors son nom) ; ce vieux monsieur, toujours présent à la journée de la Régionale et aux journées nationales, ne disant trop rien, mais qui derrière sa petite moustache blanche écoutait attentivement ce qui se passait et regardait partout de ses yeux clairs, nous déclama le monologue de l'Avare ! Ces dernières années, il s'était mis au théâtre. Il nous régala de la tirade du nez de Cyrano au repas de la Régionale aux journées de Besançon.

Nous avons appris avec tristesse au mois de juin la mort de Raymond Heller. Je me souviens, à Clermont, d'avoir pensé à ces mots de Jacques Brel : « il nous fallut bien du talent pour être vieux sans être adulte. » Adieu Raymond !



APMEP : Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public- Régionale de Grenoble
Adresse postale : APMEP. Institut Fourier. BP 53. 38041 Grenoble Cedex 9

